



CONSEIL SYNDICAL

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Syndical du 17 novembre 2020

Délégués en exercice : 51

Présents : 25

Conseil départemental :

M. Jacques LEMARE, M. Luc LAMIRAULT, Monsieur Rémi MARTIAL, Mme Françoise HAMELIN (suppléante de Mme de LA RAUDIERE)

Conseil régional :

Mme Estelle COCHARD, M. Xavier NICOLAS, Mme Sylvie ROUXEL

EPCI :

M. Cyril LUCAS, Mme Valérie AZIRI (suppléante de M. Jean BARTIER), Mme Evelyne DELAPLACE, M. Jérôme DEPONDT, Mme Sylvie DAGUET (suppléante de M. François FOUGEROL), M. Frédéric GIROUX, Mme Alette LE BIHAN, M. Pierre LEPORTIER (suppléant de M. Aissa HIRTI), Mme Virginie QUENTIN, M. Rudy BUARD (suppléant de M. Jérémie CRABBE), M. Yves VEILLOT, Mme Patricia BERNARDON (suppléante de M. Robert BEZAUD), M. Gérald COIN, M. Serge MILOCHAU (suppléant de Mme Sylvie ROLAND), Mme Marie-Dominique PINOS (suppléante de M. Olivier LECOMTE), M. Francis BESNARD, M. Joël DELPORTE, M. Christian BICHON

Pouvoirs : /

Absents excusés : 34

Conseil départemental :

M. Albéric de MONTGOLFIER, M. Gérard SOURISSEAU, Mme Delphine BRETON, Mme Sylvie HONNEUR, M. Stéphane LEMOINE, Mme Laure de LA RAUDIERE, M. Francis PECQUENARD

Conseil régional :

M. Dominique ROULLET, M. Harold HUWART

EPCI :

M. John BILLARD, M. Pascal AUBRY, M. Jacques ALIM, M. Jean BARTIER, M. François FOUGEROL, M. Gilbert GALLAND, M. Aissa HIRTI, M. Jean Michel POISSON, M. Jean Louis RAFFIN, M. Denis GOUSSU, M. Michel GIRARD, M. Jérémie CRABBE, M. Jean Albert BASSOULET, M. Robert BEZAUD, M. Dominique BONNET, Mme Sylvie ROLAND, M. Philippe GASSELIN, M. Jean Luc GRARE, M. Olivier LECOMTE, M. Bruno PERRY, Mme Stéphanie THOMAS, M. Marc GUERRINI, Mme Stéphanie COUTEL, M. Eric GERARD, Mme Corinne LE ROUX

Rapport n° 1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil syndical du 3 septembre 2020

Le conseil syndical décide à l'unanimité d'approuver le Procès-Verbal du Conseil Syndical du 3 septembre 2020.

Rapport n° 2 : Décisions prises par le Bureau et par le Président

Le Conseil syndical prend acte des décisions prises par le Bureau et par le Président.

Rapport n° 3 : Demande d'admissions en non-valeur de titres de recette

Le conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'admettre en non-valeur les titres de recette ci-dessus listés pour un montant total de 2 520,00 €,
- de préciser que les crédits nécessaires à l'admission en non-valeur sont inscrits à la Décision Modificative n° 2 – 2020, à l'article 6541 – Créances admises en non-valeur.

Rapport n° 4 : Approbation de la décision modificative n° 2 de l'exercice 2020

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver en section de fonctionnement :
 - o La diminution des crédits inscrits en dépenses au chapitre 011 (Charges à caractère générale) de 2 520 €
 - o L'augmentation des crédits inscrits en dépenses au chapitre 65 (Autres charges de gestion courante) de 8 346,64 €.
 - o L'augmentation des crédits inscrits en recettes au chapitre 75 (Autres produits de gestion courante) de 5 826,64 €
- d'approuver en section d'investissement :
 - o L'augmentation des crédits inscrits en dépenses au chapitre 20 (Immobilisations incorporelles) de 6 300 €
 - o La diminution des crédits inscrits en dépenses au chapitre 204 (Subventions d'équipement versées) de 6 300 €
- d'approuver la décision modificative n° 2

Rapport n° 5 : Débat d'orientations budgétaires 2021

Le conseil syndical a débattu des orientations budgétaires 2021.

Rapport n° 6 : Avenant n° 1 à la convention d'application 2017-2020 avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir (convention de financement du Schéma Départemental Territorial d'Aménagement Numérique)

Le conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant n°1 à la Convention d'application 2017/2020 du 25 avril 2017 intervenue entre le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et le syndicat mixte Eure-et-Loir Numérique,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant et tout document y afférent.

Rapport n° 7 : Convention relative à l'usage des réseaux de distribution d'électricité basse tension avec la commune de Toury

Le conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver la convention relative à l'usage des réseaux de distribution d'électricité basse tension pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communication électronique sur la commune de Toury,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention avec la Commune de Toury, et tout document y afférent.

Rapport n° 8 : Mise en place du télétravail

Le conseil syndical décide à l'unanimité :

- de mettre en place le télétravail au sein du Syndicat Mixte Eure-et-Loir Numérique à compter du 1^{er} décembre 2020.
- d'approuver la charte relative au télétravail tel que présentée en annexe de la présente délibération,
- de préciser que les agents pratiquant le télétravail depuis leur domicile doivent justifier de conditions techniques de nature à permettre l'exercice du télétravail de manière optimale (abonnement internet et débit suffisant),
- de déléguer au Président la compétence pour statuer sur toutes les modifications apportées à la charte relative au télétravail tel que présentée en annexe de la présente délibération.

Rapport n° 9 : Désignation du délégué Approlys Centr'Achats

Le conseil syndical décide à l'unanimité :

- de désigner le représentant d'Eure-et-Loir Numérique à l'Assemblée Générale d'Approlys Centr'Achats, et de l'autoriser à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration :
 - Monsieur Jacques LEMARE
- de désigner son suppléant.
 - Monsieur Francis BESNARD